

ATTESTATION DE CONFORMITE

N° 20.1755_3/A

1. Demandeur

Demandeur : M. Jen-Charles IANZ
Fabricant : TRACTEL SAS – RD619 - BP38 Saint-Hilaire-Sous-Romilly - 10102 ROMILLY-SUR-SEINE- France

2. Equipement

Type d'équipement : **Dispositif d'ancrage de type A** – EN 795:2012 et Spécification technique CEN/TS 16415:2013
Marque commerciale : **TRACTEL**
Modèle : **Embase murale déportée**
Référence : **210128**

3. Description

Dispositif d'ancrage de type A, en acier S235 et S355, constitué d'une platine, dimensions 230 mm x 230 mm et d'un fourreau, diamètre intérieur 120 mm, intégrant deux plaques d'assemblage dont une avec 2 points d'ancrage. Embase à fixation murale.

Equipement également évalué conformément aux exigences de la Spécification Technique CEN / TS 16415:2013, pour une utilisation par 2 personnes à 150kg sans dépasser 1 personne par point d'ancrage pour une masse totale de 300kg (détaillé dans le rapport de conformité n°20.1755).

4. Référentiel technique

L'évaluation de la conformité a été effectuée en tenant compte des dispositions :

- de la norme EN 795:2012 « Équipement de protection individuelle contre les chutes - Dispositifs d'ancrage »
- de la spécification technique CEN/TS 16415:2013 « Equipements de protection individuelle contre les chutes - Dispositifs d'ancrage - Recommandations relatives aux dispositifs d'ancrage destinés à être utilisés par plusieurs personnes simultanément ».

5. Conditions d'utilisation


Ce dispositif d'ancrage de type A n'est pas considéré comme équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Ce dispositif d'ancrage de type A est destiné à être utilisé, en combinaison avec des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur, comme partie d'un système de protection individuelle contre les chutes tel que défini dans la norme EN363. Il est destiné à pouvoir être retiré de la structure et à faire partie du système d'ancrage.

6. Conclusion

Le dispositif d'ancrage de type A, de marque commerciale «TRACTEL», modèle «Embase murale déportée», satisfait aux exigences de la norme EN 795:2012 et de la spécification technique CEN / TS 16415:2013, pour une utilisation par 2 personnes.

19/08/2022

La chargée d'affaires responsable
d'évaluation



CINDY BOUVIN
Validation électronique

Cette attestation contient une page. Aucun duplicata ne sera délivré.

Ce type d'équipement n'est pas un Equipement de Protection Individuel contre les chutes de hauteur, la présente attestation de conformité ne constitue pas une attestation d'examen UE de type délivrée par l'organisme notifié APAVE.

La présente attestation annule et remplace celle établie sous le même numéro le 25/01/2021